Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2019 : Métropole, juin 2019

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2019 « Métropole », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Question 1

L'expression « les autorités occupantes » montre qu'en 1942 l'Allemagne nazie occupe la France. Elle l'a vaincue en juin 1940 et soumise à l'armistice. Le territoire se partage entre deux zones. Dans la zone occupée, dont Paris, l'armée allemande exerce le pouvoir. Le régime de Vichy du maréchal Pétain dirige la zone dite libre (l'armée allemande occupe l'ensemble du pays en novembre 1942). La France n'est donc pas libre de ses décisions : les Allemands donnent les ordres et l'administration française doit les appliquer.

Question 2

La circulaire vise les « Juifs étrangers », hommes et femmes âgés de 16 à 60 ans. Elle vise aussi leurs enfants de moins de 16 ans, arrêtés avec leurs parents. Le correcteur attend que l'on précise qu'il s'agit d'une persécution fondée sur la religion ou l'origine. La note du sujet rappelle que la rafle a touché en réalité tous les Juifs, français comme étrangers, de tout âge. Le correcteur attend aussi cette précision.

Question 3

Une rafle est une arrestation massive, organisée et brutale d'un grand nombre de personnes à la fois. Le document le montre. D'abord, on constitue des « équipes d'arrestation ». Elles doivent agir « avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaire ». Ensuite, des autobus transportent les personnes arrêtées vers un lieu de rassemblement (le camp de Drancy ou le Vélodrome d'Hiver). On fixe un contingent chiffré (6 000 pour Drancy). Enfin, la gendarmerie garde le lieu.

Question 4

Un responsable de la police française (le directeur de la police municipale de Paris) signe la circulaire. Il l'adresse aux commissaires français. C'est la police française qui prépare et exécute l'ordre donné par les autorités allemandes. Les équipes d'arrestation comprennent des gardiens de la paix, des inspecteurs des Renseignements généraux et de la Police judiciaire. La gendarmerie française garde le Vélodrome d'Hiver, et l'administration fournit des autobus. L'État français de Vichy applique ainsi la politique antisémite de l'occupant, c'est la

collaboration d'État.

Question 5

La carte montre que la rafle de Paris n'est qu'un élément d'un système européen. D'abord, on interne les Juifs arrêtés en France dans des camps français (Drancy, Compiègne, Gurs, Rivesaltes, Les Milles). Puis on les déporte en convois par train vers les centres d'extermination situés à l'Est, en particulier Auschwitz. Auschwitz se trouve en Pologne occupée.

D'autres convois partent de toute l'Europe occupée ou alliée de l'Allemagne vers Auschwitz, Treblinka, Sobibor, Belzec, Majdanek ou Chelmno. La rafle du « Vel d'Hiv » (plus de 13 000 personnes arrêtées à Paris) s'inscrit donc dans le génocide des Juifs d'Europe. Les nazis l'ont décidé (la « solution finale »). Ce génocide fit environ six millions de victimes. Elle n'est qu'une étape : arrestation, internement, déportation, extermination.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit (13 points) – exemple traité : l'aire urbaine de Lyon

Une aire urbaine se compose d'une ville centre (le pôle urbain), de sa banlieue et d'une couronne périurbaine. Une grande partie des habitants de cette couronne travaille dans le pôle. L'aire urbaine de Lyon est la deuxième de France par la population, avec plus de deux millions d'habitants. Elle illustre cette organisation et ses dynamiques.

I. Une aire urbaine organisée en auréoles. Le centre rassemble les fonctions de commandement. On y trouve : quartier d'affaires de la Part-Dieu, administrations, universités, hôpitaux, commerces, patrimoine historique classé à l'Unesco. Autour, la banlieue (Villeurbanne, Vénissieux, Bron) accueille de l'habitat dense, des zones industrielles et des grands équipements. Plus loin, la couronne périurbaine comprend des lotissements et des maisons individuelles. Chaque jour, des actifs en partent vers le centre. Les transports relient ces espaces : métro, tramway, rocades, autoroutes (A6, A7, A42, A43). Il y a aussi la gare TGV de la Part-Dieu et l'aéroport de Saint-Exupéry.

Deuxième partie : les dynamiques de l'aire urbaine

II. Des dynamiques fortes. L'aire urbaine attire des habitants et des entreprises. La métropole concentre emplois tertiaires, recherche (pôles de compétitivité, santé, chimie) et activités internationales. Elle s'étend par l'étalement urbain, qui consomme des terres agricoles et augmente les déplacements en voiture. Elle se transforme aussi : réaménagement de la Confluence (ancien quartier industriel devenu quartier d'affaires et d'habitat). On renouvelle aussi les quartiers anciens et on développe les transports en commun.

III. Des défis. Pollution et embouteillages, prix élevés du logement, inégalités entre quartiers favorisés et quartiers défavorisés, risques d'inondation. Ainsi, les acteurs locaux (la Métropole de Lyon, les communes) cherchent à construire une ville plus durable.

Conclusion. L'aire urbaine de Lyon s'organise autour d'un centre attractif et d'espaces périurbains toujours plus larges. Elle se développe et se transforme, tout en devant répondre à

des défis sociaux et environnementaux. Tout autre exemple étudié en classe (Paris, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Marseille…) convient avec la même précision.

2. Planisphère (7 points)

a. Il faut nommer les trois cadres vides. D'abord, le cadre situé au nord-ouest de l'Afrique et à l'est de l'Amérique du Nord est l'océan Atlantique. Ensuite, le cadre placé à droite de l'Afrique, à la hauteur de Madagascar, est l'océan Indien. Enfin, le cadre en bas à gauche, à l'ouest de l'Amérique du Sud, est l'océan Pacifique.

b. Martinique, Guadeloupe et Guyane : océan Atlantique (la Guyane est au bord de l'Atlantique). Réunion et Mayotte : océan Indien. Polynésie française : océan Pacifique.

c. Nommer deux territoires parmi les points et zones de la carte, avec le bon emplacement. Par exemple, Saint-Pierre-et-Miquelon (point au large du Canada, Atlantique nord). Guadeloupe et Martinique (groupe de points dans les Antilles). Guyane (point sur la côte nord de l'Amérique du Sud). Mayotte et La Réunion (points près de Madagascar). Nouvelle-Calédonie (point à droite, au sud-ouest du Pacifique). Wallis-et-Futuna (point sur le bord gauche, Pacifique). Polynésie française (zone hachurée du Pacifique). Terres australes et antarctiques françaises (zone hachurée de l'océan Indien sud). Clipperton (point à l'ouest du Mexique).

d. L'équateur est la ligne horizontale à 0° de latitude. Elle passe un peu au sud de la Guyane et au milieu de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. On la repasse d'un trait de couleur et on écrit « Équateur » dans la légende, à côté du même trait.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Question 1

La source est la ville de Floirac (son site internet, consacré à la démocratie participative), donc la municipalité. Les destinataires sont les habitants de la commune, les « Floiracais », invités à proposer et à voter des projets.

Question 2

Tous les habitants de la ville peuvent proposer des projets. Ils déposent un dossier et le travaillent avec la ville. Ensuite, les porteurs de projets présentent leurs idées lors d'une Agora. Le projet doit présenter un intérêt général et améliorer le cadre de vie. Il doit aussi porter sur le domaine public et ne pas dépasser 25 000 euros. Peuvent voter les résidents floiracais âgés de plus de 9 ans, chacun pour quatre projets.

Question 3

La ville veut que les habitants participent à la vie locale. Elle veut aussi qu'ils décident eux-mêmes de l'usage d'une partie de l'argent public. En 2017, elle réserve 100 000 euros du budget municipal pour réaliser des projets venus des citoyens. L'objectif est de favoriser l'implication des habitants et d'améliorer le cadre de vie. Il s'agit aussi de rapprocher les élus et les citoyens (démocratie participative).

Question 4

Deux autres formes d'engagement : voter aux élections (municipales, présidentielle…) ; s'engager dans une association, un syndicat ou un parti politique. On peut aussi être délégué de classe ou élu local. Il est possible de participer à une réunion publique, à une consultation locale ou à un conseil de quartier. Enfin, on peut signer une pétition ou faire du bénévolat. Deux exemples suffisent, avec une courte explication.

Question 5 – texte argumenté

Chers voisins, notre commune appartient à ceux qui y vivent. C'est pourquoi je viens vous inviter à vous engager dans sa vie. Voici mes arguments.

D'abord, vous connaissez mieux que personne les besoins du quartier. Une aire de jeux, un banc, un éclairage ou un abri à vélos améliorent le quotidien de tous. La municipalité propose des budgets participatifs. Chacun peut déposer un projet et voter pour les idées qu'il préfère, y compris les plus jeunes. Ensuite, s'engager permet de se rencontrer et de créer des liens entre générations. Cela permet aussi de vivre dans un quartier plus agréable et plus solidaire. Enfin, la démocratie ne se limite pas au vote. Elle vit grâce à l'engagement de chacun, par les associations, les conseils de quartier ou les réunions publiques. Si nous restons spectateurs, d'autres décideront à notre place.

Alors, venez aux réunions, proposez une idée, votez : chaque voix compte pour construire ensemble un quartier à notre image.

Conseils pour le jour J

- Lisez bien l'expression soulignée du document : elle guide la réponse à la première question.
- Sur une carte, appuyez-vous sur la légende pour expliquer les symboles (camps, convois, centres d'extermination).
- Pour le développement construit, choisissez un exemple que vous connaissez bien et structurez-le en trois paragraphes courts.
- Sur le fond de carte, écrivez lisiblement les noms et reliez bien chaque territoire à son océan.
- En EMC, citez des éléments précis du document (montants, âges, dates) avant de développer vos arguments.